

## Conseil Municipal du 17 avril 2023

**Présents :** Michel Leroy, Marcel Riclot, Bernard Pierre, Eric Dumont, Evelyne Bon, Mélanie Fourré, Sylvie Launois, Bernadette Lebret, Pierre Léonard, Claude Léonard, Dominique Aarninck, Jérôme Mathieu

**Procuration :** Aurore Amet à Eric Dumont  
Yannick Adnet à Pierre Léonard

Secrétaire de séance : Sylvie Launois

### **29. Validation des offres marché public : lot 1 – aménagement de zones de vie – traitement des sols et espaces verts et mobiliers**

Arbres nouveaux – arbres anciens conservés au Jardin Poulain.

La folie sera conservée.

Pas de traitement de sol pour parcours vélo

Pas d'éclairage ; réflexion pour du photovoltaïque ? Non, utilisation diurne.

Jardin Poulain ne sera pas fermé.

Bancs doubles, chaises longues

WC ? sanitaire envisagée, toilette sèche : à définir

Parking ? Camions déplacés sur deux autres zones – barrières pour empêcher l'accès aux camions

Fermeture du Jardin Poulain ? ferronnerie envisagée ? Végétalisation : charmille ? Sécurisation obligatoire.

CHIFFRAGE : 174 926.82€ ID VERDE avec option de 5000€

**Vote à l'unanimité**

**Lot 2 : PUMP TRACK** infructueux

Si marché OK : possibilité d'accès pour l'entreprise – accès sur le côté.

**30. Validation des offres marché public : lot 3 – aménagement de zones de vie – street workout et fitness**

Agrès de musculation en extérieur, vélo, table de foot-volley ...

Pose de gazon synthétique

CHIFFRAGE : 41 630€ IMAJ avec options agrès

**Vote à l'unanimité**

**31. Validation des offres marché public : lot 4 – aménagement de zones de vie - jeux et structures bois**

Agrès, parcours vélo, chemin ondulé, tremplin, chaises, salon de jardin, initiation vélo avec marquage au sol

Mélanie : Zone de basketball sera refaite au city stade ? Oui avant fin premier trimestre 2024

CHIFFRAGE : 21 480€ IMAJ avec options agrès

**Vote à l'unanimité**

**CHIFFRAGE TOTAL : 238 000€ - reste à charge de 75 000€**

Avec lot 2 : 348 036.82€

Travaux fin premier trimestre 2024.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Chauvency-le-Château : refus permis de construire par la préfecture pour les éoliennes.

M. le maire demande l'avis de chacun sur l'implantation des éoliennes sachant qu'elles seront visibles de la citadelle. Avis quasi unanime sur l'importance de l'éolien. Attention à la hauteur !!!

Paysage défiguré. Impact paysagé. Recyclage impossible.

80 000€ / an de reverser pour trois éoliennes au profit de la CODECOM. A vérifier.

Maternité de Sedan : fermeture au profit de Charleville-Mézières. Zone urbaine de Charleville.  
Naissances en baisse. Plus de pédiatre.

Soutient à apporter. Courrier à rédiger.

Vote : 1 contre

Travaux sur Montmédy : cimetières, entretien, peinture sur Montmédy...

Peinture rose à paillettes à acheter 😊

Hervé Benoit, agriculteur, souhaite acheter un terrain communal près du cimetière de Fresnois le long du hangar et le long du cimetière. Convention d'occupation possible. A définir.

Sens unique dans les rues ? Stationnement abusif. A voir en commission.